

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 20/09/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
<b>CONTRAT DE CONCESSION POUR LA GESTION DU CENTRE AQUATIQUE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE : APPROBATION DE L'ABANDON DE PROCEDURE DE RENOUELEMENT ET APPROBATION DE LA RELANCE D'UNE NOUVELLE PROCEDURE</b>		
<b><u>Date d'affichage de la convocation</u></b> 20/09/2024	<b><u>Date d'affichage de la délibération</u></b> 02/10/2024	<b><u>Secrétaire de séance</u></b> BREARD Jean-Claude

**Etaient présents : 108**

AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUNET Yvette, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LÉBOUC Michel, LÉCOLE Gilles, LÉFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOUTENOT Laurent, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

**Absent(s) représenté(s) : 25**

AIT Eddie a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne  
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami  
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila  
BORDG Michaël a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien  
BOURSALI Karim a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
BRUSSEAU Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan  
CALLONNEC Gaël a donné pouvoir à MINARIK Annie  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à KONKI Nicole  
DUMOULIN Pierre-Yves a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude  
ESCRIBANO-OBEJO Maria a donné pouvoir à GIRAUD Lionel  
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à CONTE Karine  
HAMARD Patricia a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine  
JALTIER Alec a donné pouvoir à WOTIN Maël  
JAUNET Suzanne a donné pouvoir à TURPIN Dominique

KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à DANFAKHA Papa-Waly  
LEPINTE Fabrice a donné pouvoir à AOUN Cédric  
MAUREY Daniel a donné pouvoir à JOREL Thierry  
MONNIER Georges a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson  
MOREAU Jean-Marie a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric  
MULLER Guy a donné pouvoir à NICOLAS Christophe  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc  
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à PERRON Yann  
SATHOUD Innocente-Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël  
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à LECOLE Gilles

**Absent(s) non représenté(s) : 0**

**Absent(s) non excusé(s) : 8**

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick, DAZELLE François,  
JUMEAUCOURT Philippe, NICOT Jean-Jacques, POURCHE Fabrice

**133 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON  
Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL  
Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude,  
BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE  
Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD  
Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle,  
DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe,  
DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD  
Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila,  
ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD  
Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima,  
HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER  
Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine,  
KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-  
Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel,  
LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice,  
LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-  
Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-  
Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges,  
MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel,  
NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-  
BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique,  
PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine,  
REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ  
Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI  
Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN  
Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN  
Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**0 ABSTENTION :**

**0 NE PREND PAS PART :**

# EXPOSÉ

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence entretien, gestion et animation d'équipements sportifs lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire, la Communauté urbaine a lancé une consultation pour la conclusion d'une concession de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine. A cet effet, le Président de la Communauté urbaine a été autorisé à engager et à mener la procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes.

Dans le cadre de cette consultation lancée le 29 mai 2024, une seule proposition a été comptabilisée lors de l'ouverture des plis en date du 15 juillet 2024. Or, l'insuffisance de la concurrence constitue un motif d'intérêt général susceptible de justifier la renonciation à conclure un contrat de délégation de service public.

Dès lors, il convient de mettre fin à la procédure de passation en la déclarant sans suite pour un motif d'intérêt général relatif à l'insuffisance de concurrence. Aussi, une nouvelle consultation portant sur le même objet sera lancée en vue de la conclusion du contrat de concession de service public. Enfin, compte tenu des délais inhérents à la procédure de passation d'une concession de service public, un avenant de prolongation de la durée du contrat actuel est en cours de préparation afin d'assurer une continuité de service au-delà du 1<sup>er</sup> juin 2025, et ce, jusqu'au renouvellement du contrat.

La décision de déclarer sans suite la procédure a été soumise pour validation à la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) le 5 septembre 2024, qui a émis un avis favorable.

La décision de relancer une nouvelle consultation a été soumise à la Commission Consultative des Services publics Locaux (CCSPL) le 12 septembre 2024, qui a émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de déclarer la procédure de passation de la concession de service public n°2024-001 Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'une insuffisance de concurrence,
- d'autoriser le Président à mettre fin à cette procédure,
- d'autoriser le Président à engager et à mener la nouvelle procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes, telle que prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et aux articles R. 3122-1 à R. 3125-2 du code de la commande publique.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-1 et suivants,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles R. 3122-1 à R. 3125-2,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU l'avis du Conseil communautaire du 4 avril 2024 portant sur le choix du mode de gestion et d'exploitation du centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine,

VU l'avis favorable de la CDSP le 5 septembre 2024,

VU l'avis favorable de la CCSPL le 12 septembre 2024,

VU l'avis favorable à l'unanimité émis par la Commission 2 - Action culturelle-Sport-Tourisme le 17 septembre 2024,

## APRES EN AVOIR DELIBERE,

**ARTICLE 1 : DECLARE** la procédure de passation de la concession de service public n°2024-001 Concession de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique de Conflans-Sainte-Honorine sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'une insuffisance de concurrence.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président à mettre fin à cette procédure.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président à engager et à mener la nouvelle procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes, telle que prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et aux articles R. 3122-1 à R. 3125-2 du code de la commande publique.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 02/10/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie. le : 01/10/2024

Exécutoire le : 02/10/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 26 septembre 2024

Le Président



ZAMVIT POPESCU Cécile